



Syndicat National  
Force Ouvrière  
des **Cadres** des  
**Organismes Sociaux**

# La lettre de La Michodière

N°09-2023 – 9 mars 2023

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de Commission Paritaire 3 941 D 73 S  
Bruno Gasparini, Directeur Gérant



**EDITO**

## LA RÉFORME DES RETRAITES « BALAYE SOUS LE TAPIS »

Une étude Unedic récente révèle qu'un nouveau recul de l'âge légal de départ augmente le nombre de personnes sans activité après 60 ans.

En 2021, selon des sources Eurostat, le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) dans l'Union européenne est de 61%, de 72% Allemagne contre 56% en France. Quant aux indemnités versées aux demandeurs d'emploi d'au moins 55 ans, elles ont augmenté de 38 % depuis la réforme de 2010 et vont croître avec celle de 2023.

Aussi, la réforme accentuerait la problématique de fin de carrière et de façon budgétaire ferait croître les coûts liés aux invalidités, au chômage, aux maladies itératives ou en ALD au travail et grossir le nombre de bénéficiaires de minima sociaux. Sur ce dernier point, les départements ont d'ailleurs voté contre le projet de Réforme au Conseil de la CNSA en dénonçant la hausse de la dépense sociale transférée aux collectivités locales.

Ce projet qui défend la baisse du coût du travail au nom du plein emploi (sauf des plus de 55 ans) crée une perte de chance pour les jeunes, accroît les inégalités femmes/hommes et pénalise les fins de carrières.

Les mobilisations, les manifestations et les grèves de cette semaine illustrent la contestation sociale, car la Réforme ne nous fera pas oublier la nécessité d'augmenter nos Salaires ; la hausse des prix est là pour nous le rappeler.

*Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS*

### SOMMAIRE

**Page 1 : Edito du SG**

La réforme des retraites  
« balaye sous le tapis »

**Page 2 :**

**Réforme des retraites**

Communiqué intersyndical  
du 7 mars 2023

**Page 3 :**

**Réforme des retraites**

Retour en images sur la  
mobilisation du 7 mars  
2023

**Pages 4 à 5 :**

**INC UCANSS du 2 mars  
2023**

...Cherchons responsables  
pour discuter des salaires...

CR du SNFOCOS

**Page 6 : URSSAF –**

**Inspecteurs du**

**Recouvrement**

Une réponse « en live » ne  
voit pas une réponse signée  
au bout d'un protocole  
d'accord national

**Page 7 : Communiqué FO  
du 6 mars 2023**

Fraude aux cotisations de

Sécurité sociale : de

l'argent pour nos retraites il  
y en a !

**Page 8 : Agenda**



# RÉFORME DES RETRAITES

## COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DU 7 MARS 2023



### **Le gouvernement doit dès maintenant retirer son projet !**

Depuis le 19 janvier, la population se mobilise massivement contre la réforme des retraites. Les différentes journées à l'appel de toutes les organisations syndicales et de jeunesse ont rassemblé des millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité.e.s.

Le 16 février, face à l'absence de réponse du gouvernement et du président de la République, l'intersyndicale a appelé à mettre la France à l'arrêt le 7 mars. Elle est forte du soutien des 3/4 de la population et de 94% des actifs qui refusent le recul de l'âge légal de départ à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisations.

Aujourd'hui encore, ce sont plus de 3 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, qui se sont mobilisés, par la grève et/ou la manifestation.

C'est une journée historique par l'ampleur de ces grèves et de ces mobilisations. Des milliers d'écoles et de lieux d'études fermés, des entreprises privées, des administrations, et des villes à l'arrêt. Plusieurs centaines de manifestations et d'actions sur l'ensemble du territoire pour demander le retrait du projet de loi retraites.

A ce jour, ces mobilisations énormes conduites par une intersyndicale unie n'ont reçu aucune réponse de la part du gouvernement. Cela ne peut plus durer. Le silence du président de la République constitue un grave problème démocratique qui conduit inévitablement à une situation qui pourrait devenir explosive. En responsabilité, l'intersyndicale adressera un courrier lui demandant à être reçue en urgence pour qu'il retire sa réforme.

C'est forte de cette détermination exprimée aujourd'hui que l'intersyndicale soutient et encourage tous les secteurs professionnels à poursuivre et amplifier le mouvement.

L'intersyndicale appelle à se saisir du 8 mars pour pointer la détérioration particulière de la situation des femmes avec ce projet de réforme. L'intersyndicale soutient l'appel spécifique des organisations de jeunesse à se mobiliser jeudi 9 mars et appelle à rejoindre les rassemblements et manifestations, notamment à Paris, place de la République.

L'intersyndicale appelle à une nouvelle mobilisation interprofessionnelle ce samedi 11 mars puis dès la semaine prochaine, à une journée de manifestations et de grève, le jour de la commission mixte paritaire, moment important du calendrier parlementaire. Elle appelle toute la population à continuer la mobilisation et les actions, encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste et brutale.

Paris, le 7 mars 2023



# MOBILISATION CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES

## RETOUR EN IMAGES SUR LA MOBILISATION DU 7 MARS 2023

### A PARIS



### EN RÉGIONS



*Bruno Gasparini notre SG à Marseille et les délégations du SNFOCOS en régions ...*



***Retrouvez toutes les photos sur [notre compte Flickr](#)***



## INC UCANSS DU 2 MARS 2023

### ... CHERCHONS RESPONSABLES POUR DISCUTER DES SALAIRES ...

#### COMPTE RENDU DU SNFOCOS

Une INC (Instance Nationale de Concertation) se tenait jeudi 2 mars dernier au siège de l'UCANSS à Paris avec à l'ordre du jour 4 points :

- La synthèse des travaux des observatoires inter-régionaux 2022 et détermination du programme de la campagne 2023 ;
- L'élaboration du programme des réunions de l'Instance Nationale de Concertation pour l'année 2023 ;
- La mise à jour du répertoire des métiers ;
- Le panorama des actions interbranches engagées en matière de transition écologique.

Dès l'ouverture de la session, nous en avons profité pour revenir à la charge sur la situation des salaires dans l'institution :

*« Madame la Directrice de l'UCANSS, nous avons un problème (et ce n'est pas que celui des retraites...).*

*Le problème se présente à nous dès le point 1 de l'ordre du jour traité en ce premier trimestre 2023 : celui-ci est intitulé "synthèse de la campagne des observatoires 2022" et porte sur les mesures salariales de l'année 2021.*

*Même si le travail de bilan est certes nécessaire, 2021 paraît aujourd'hui comme à des années lumières de la situation très dégradée, **l'urgence** que vivent actuellement une grande partie des personnels des organismes de Sécurité Sociale. Depuis 2021 en effet, le contexte s'est totalement emballé, dans le mauvais sens du terme.*

*Ainsi ces indicateurs déjà vus dans plusieurs instances en 2022, font apparaître un différentiel entre des taux RMPP et d'inflation de 0,10 point.*

*Nous en arrivons presque à regretter cette période (pourtant déjà bien dégradée) de 2021 ; depuis, en 2022, le taux d'inflation a explosé, (près de 6%), avec une réponse de 3,5% qui n'était pas à la hauteur de la tutelle.*

*En 2023, ce taux va continuer à augmenter, précarisant encore plus les personnels des Organismes de Sécurité Sociale, de France, et d'Île de France (où la cherté de vie est plus durement ressentie).*

*En 2021, **vous nous présentiez aussi, dans cette même salle, les résultats du Bilan Social Institutionnel.** Déjà alors, la rémunération restait l'un des sujets d'insatisfaction majeur pour les sondés sur la période 2018-2020.*

*Soyez assurée que ce sujet est devenu prioritaire pour l'ensemble des salariés, auquel s'est ajouté depuis peu, malheureusement celui des retraites ; avec ce sentiment de plus en plus partagé qui pourrait se résumer en : **travailler plus avec moins de salaire pour terminer avec des retraites précaires...***

*Madame la Directrice de l'UCANSS, **le personnel vous avait quitté en 2022 en colère face à l'absence de réponse de la tutelle sur l'augmentation des salaires.***

*Aujourd'hui, nous revendiquons toujours l'augmentation des salaires à la hauteur de la situation.*

*Aussi, avant d'ouvrir les travaux de cette session, quels éléments nouveaux pouvez-vous apporter propres à rassurer le personnel sur le sujet des rémunérations ? »*

En répondant « de nombreuses mesures ont été prises en 2022 », la Directrice de l'Ucanss a soigneusement évité notre question.

D'autres organisations syndicales ensuite sont revenues à la charge sur ce même sujet et la Directrice finira par lâcher cet aveu d'impuissance : « pour 2023, je n'ai pas d'information ni de note de cadrage provenant de la tutelle sur le sujet des salaires ». Autrement dit, la réponse est bloquée ailleurs...

A la veille de mouvements de grève d'ampleur, on entend des appels à la « responsabilité collective » des organisations syndicales, et à ne pas bloquer le pays.

Quand nous relayons les revendications légitimes des salariés, et demandons instamment un réel dialogue social sur le sujet des salaires au sein de notre institution ou des retraites à l'échelle nationale nous estimons en effet prendre toutes nos responsabilités.

Mais pouvons-nous en dire autant de ceux qui opposent un mur de surdité depuis des années à ces légitimes revendications ? Quelle autre solution laissent-ils finalement à ceux qui ne sont pas entendus, à part celle de la mobilisation ? Alors à bon entendeur, **Attention la coupe est pleine... !**

**Désormais que chacun prenne ses responsabilités, le SNFOCOS saura prendre les siennes.**

*La délégation du SNFOCOS*





## URSSAF – INSPECTEURS DU RECOUVREMENT

### UNE RÉPONSE « EN LIVE » NE VOIT PAS UNE RÉPONSE SIGNÉE AU BOUT D'UN PROTOCOLE D'ACCORD NATIONAL

Le live du Directeur de l'Urssaf Caisse Nationale le 6 mars 2023, à deux jours de la grève nationale des Inspecteurs, n'a pas convaincu les intéressés notamment sur le volet salarial.

- Versement de la prime de tutorat de 7 points jusqu'à la date d'agrément définitif du stagiaire acceptée,
- Revalorisation de la rémunération des Inspecteurs stagiaires au niveau 5A à compter du 01/01/2023, ce qui est une bonne nouvelle pour les internes d'un niveau inférieur qui bénéficieront d'une indemnité différentielle ainsi que les externes.

#### MAIS

- Refus de l'automatisation du passage du niveau 6 au niveau 7 à la septième année d'exercice. Seules annonces, déjà faites lors de la Commission de Suivi de la VMF en 2021 : une simplification de la procédure, un suivi des inspecteurs en cas d'échec, ainsi qu'une nouvelle obligation de mise en place de cette procédure tous les ans dans les organismes (sans mention à ce stade d'obligation d'augmentation du nombre de postes offerts dans chaque organisme),
- Refus d'ouvrir la négociation sur la VMF et renvoi aux réflexions sur la classification... en 2024,
- Aucun engagement précis afin de prévoir et organiser des possibilités d'évolution de carrière pour les inspecteurs Niveau 7.

**Si tous les chiffres ne sont pas encore connus à l'heure de la mise en page, les premières remontées de terrain font état de mobilisations massives dans les différentes régions : 70% en Normandie, 85% en Aquitaine, 87% en Lorraine...**

**Preuve, s'il en fallait, que les remerciements introductifs ne suffisent pas.**

Nous réaffirmons notre volonté de négocier de façon coordonnée au niveau national et dans le temps et **nous revendiquons la réouverture de la négociation autour du protocole d'accord du 27/02/2009.**

Nous ne pouvons pas être « ballottés » dans des discussions de concertation sans moyens associés, comme nous ne souhaitons pas le pourrissement des conflits locaux désorganisés...

*Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS*

*Emmanuelle Lalande, Secrétaire Nationale en charge du Recouvrement*



# COMMUNIQUÉ FORCE OUVRIÈRE DU 6 MARS 2023

## FRAUDE AUX COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE : DE L'ARGENT POUR NOS RETRAITES IL Y EN A !

# FO

## Communiqué de presse

### **Fraudes aux cotisations de sécurité sociale : de l'argent pour nos retraites il y en a !**

Dans un communiqué de presse du 23 février 2023, le ministère de l'Economie et des finances indique que le réseau URSSAF a « plus que doublé le montant des redressements réalisés depuis dix ans, passant de 320 M€ en 2013 à 788 M€ en 2022 ».

Si au premier abord, on pourrait se satisfaire de ce « doublement » des montants redressés, FO rappelle que cela ne représente qu'une infime partie de la fraude aux cotisations comprise entre 7,3 et 9,2 milliards en 2021 selon les estimations de l'URSSAF Caisse nationale. De plus, le gouvernement omet de préciser que redressement n'est pas synonyme de recouvrement effectif. Or, à ce sujet aucune information n'est disponible sur les sommes beaucoup plus faibles qui réintègrent véritablement le financement de notre protection sociale collective.

Selon le dernier rapport du HCFIPS sur « l'avenir du recouvrement social », ces fraudes risquent de s'intensifier du fait des mutations de l'environnement économique, et de l'apparition de systèmes de plus en plus complexes à détecter (fraude au détachement, en bande organisée, entreprises éphémères, développement du non-salariat...). Les enjeux sont donc de taille, car ces fraudes affectent les comptes de la sécurité sociale déjà fortement dégradés par les politiques successives d'exonération de cotisations sociales octroyées aux entreprises.

Pour FO la lutte contre la fraude apparaît donc comme l'un des piliers essentiels de préservation de notre système de protection sociale.

Dans le cadre de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) à venir, FO revendique la fin des politiques de coupes budgétaires dans la branche recouvrement, avec le recrutement substantiel d'inspecteurs ; des plans de formation adéquats pour que les agents puissent faire face à ces mécanismes de fraudes complexe ; et l'augmentation des capacités d'accueil avec la fin de la politique de « 100% dématérialisé » afin d'accompagner les cotisants dans leurs démarches et ainsi éviter les erreurs lors de la déclaration et le paiement des cotisations.

**De l'argent pour notre système de retraite, il y'en a !**

Paris, le 6 mars 2023

Contact :

**Eric GAUTRON**  
Secrétaire confédéral

**Secteur Protection  
Sociale Collective**

✉ [egautron@force-ouvriere.fr](mailto:egautron@force-ouvriere.fr)  
☎ 06.45.40.16.57  
☎ 01.40.52.83.94



Syndicat National Force Ouvrière  
des **Cadres** des **Organismes Sociaux**



## POUR ADHÉRER AU SNFOCOS

Contactez le syndicat SNFOCOS présent dans votre organisme ou à défaut, le SNFOCOS National : 2 rue de la Michodière 75002 Paris 01 47 42 31 23

[snfocos@snfocos.fr](mailto:snfocos@snfocos.fr) ou adhérez via le formulaire en ligne sur <https://snfocos.org/adherer/>

### AGENDA

10 mars 2023 :  
INC Retraite

14 mars 2023 :  
Délégation  
Régionale Ile de  
France du SNFOCOS

29 mars 2023 :  
CPP ADD



### NOS PARTENAIRES



SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX  
SOCIAUX



NOS PHOTOS SONT SUR [FLICKR](#)